



Plan de Prévention des Risques Crues torrentielles

Commune de Brion

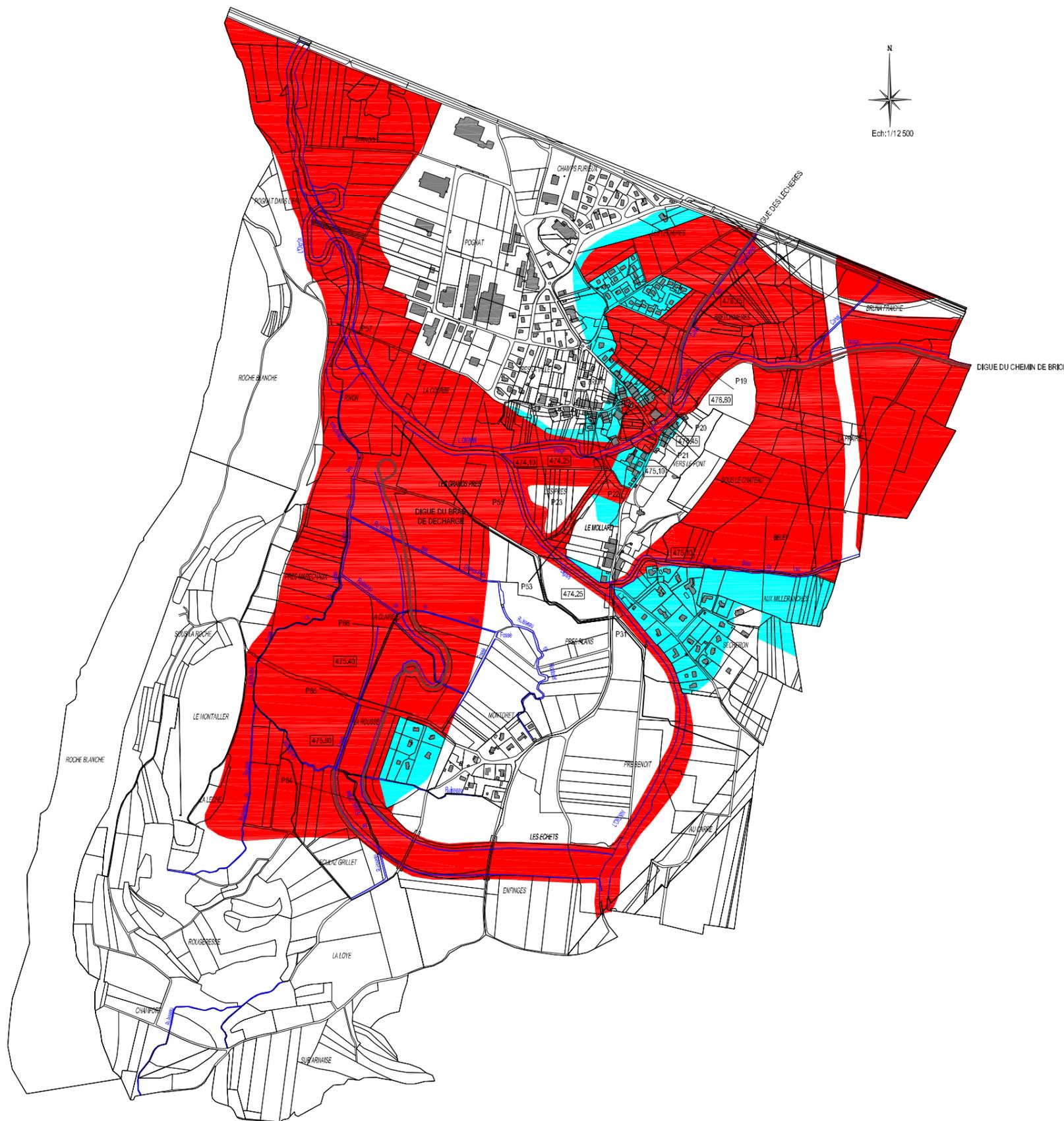
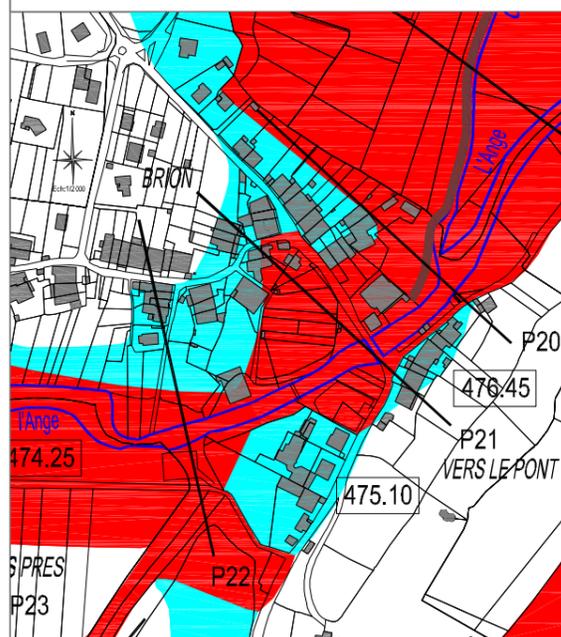
Plan de zonage

Préparé le : 10 novembre 2000
Modifié le : 9 novembre 2008
Mis à l'enquête publique
du : 19 janvier 2009
au : 20 février 2009
Approuvé le : 29 mai 2009

Directeur Départemental
des Risques de Mer et
de Littoral
M. Jean-Louis
BOURDIAIS
B.P. 10
17100 BOURGNEUF

LEGENDE :

- Zone rouge non constructible.
 - Zone Bleue constructible sous prescriptions et recommandations.
 - Zone blanche sans prescriptions.
- P19 P20
 Côte de référence



Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs

établie le 29 mai 2009

Copie du plan de zonage
réglementaire du plan de
prévention des risques
de la commune de
BRION (PPR)

Le dossier de PPR est
consultable en mairie
pour plus de précision